



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES

**Madame Florence PARLY,
Ministre des armées**

*Université d'été de la défense 2017
Discours de clôture*

A Toulon, le 5 septembre 2017

– Seul le prononcé fait foi –

Monsieur le Président, cher Jean-Jacques Bridey,
Monsieur le Président, cher Christian Cambon,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames et Messieurs les officiers généraux,
Mesdames et Messieurs, chers amis,

L'université d'été est un temps important de la vie de nos armées et de l'ensemble de la communauté de défense. Un moment de rencontres, de dialogue et de réflexion. Je suis heureuse d'être ici, à Toulon, pour partager cet instant avec vous. En ce début de mandature, avec une représentation nationale profondément renouvelée et alors que nous sommes au seuil de décisions structurantes pour nos armées, cette édition prend une importance toute particulière.

Je souhaite en premier lieu remercier l'ensemble des parlementaires d'être venus si nombreux. Vous marquez ainsi votre intérêt pour la politique de défense et votre attachement indéfectible aux femmes et aux hommes qui, chaque jour, risquent leur vie pour la protection de notre pays et de nos concitoyens.

Cette université d'été a pu également se dérouler dans les meilleures conditions grâce à l'implication des armées, et de l'ensemble du Ministère. Ici, à Toulon, à bord du BPC Mistral, je souhaite rendre hommage en particulier à notre Marine Nationale. Chacun d'entre nous a pu constater, lors des démonstrations réalisées hier, l'excellence de la Marine, des hommes et des femmes qui la servent et des équipements qu'ils mettent en œuvre. Le BPC illustre également la contribution de notre marine aux capacités interarmées. L'aptitude quotidiennement démontrée de nos trois armées à opérer ensemble au service de notre pays constitue l'un des atouts de la France qui doit être entretenu.

Cette université d'été arrive à un moment crucial pour notre pays et ses forces armées. Les Français ont confié au Président de la République et au gouvernement qu'il a désigné, la mission de donner à notre nation un nouvel élan et de la protéger dans un contexte de menaces accrues. Le Président m'a fixé un cap clair, des échéances précises et des moyens nouveaux pour faire face à ces défis. Je suis déterminée à remplir cette

mission, et je sais que l'ensemble de la communauté de défense aura à cœur de se mobiliser autour de ces objectifs

Le contexte stratégique, vous le savez, n'a rien de réjouissant. La France est exposée à des menaces sans cesse plus nombreuses, plus variées, plus pernicieuses, proches ou lointaines.

Le terrorisme est la première d'entre elles. Au Sahel, au Levant, sur le territoire national et sur celui de nos alliés, il frappe encore et toujours. La victoire contre Daech semble certaine, mais c'est acculé que l'ennemi mène ses démonstrations les plus spectaculaires. Nous l'avons encore vu cet été, à Levallois et à Barcelone. Si Daech est en voie d'être anéantie en tant qu'entité territorialisée, les terroristes seront toujours là, ils se réorganiseront sous une autre forme et agiront par d'autres voies, comme ils l'ont fait par le passé.

Des stratégies de puissance sont aussi à l'œuvre. Toutes les grandes nations renforcent leurs capacités militaires ; certaines mènent des politiques agressives qui mettent en cause nos intérêts et ceux de nos alliés. La Chine, en mer de Chine méridionale, ou la Russie à l'est de l'Europe, font démonstration de puissance et d'intimidation. A cet égard, je me rendrai à Tallin en Estonie demain, aux avant-postes de l'Europe et de l'Alliance atlantique ; à l'occasion d'une réunion des ministres de la défense européens, j'y visiterai nos forces déployées dans le cadre de la présence renforcée de l'OTAN.

En Asie, l'essai nucléaire de forte énergie mené dimanche par la Corée du Nord, et ses multiples provocations balistiques de cet été, constituent une menace aggravée pour la paix et la sécurité régionale et internationale. Ils nous démontrent également que la prolifération nucléaire et balistique est un danger de plus en plus tangible ; songez que l'Europe, beaucoup plus tôt que prévu, risque d'être prochainement à portée des missiles de Kim Jong-un ; et le scénario d'un dérapage vers un conflit majeur ne peut être écarté.

Ces évolutions très préoccupantes viennent nous rappeler que nous ne devons jamais oublier que nous sommes pour longtemps exposés au risque suprême. L'actualité comme l'histoire, en ce centenaire du

premier conflit mondial, nous montrent que la sécurité et la stabilité de nos sociétés ne sont pas des acquis. Cette actualité consolide aussi la nécessité pour la France d'une dissuasion nucléaire, qui par ses deux composantes, dont nous devons programmer le renouvellement dans la décennie à venir, nous offre sa protection et un statut de grande puissance.

Des menaces nouvelles, enfin, émergent. Le cyber en constitue l'un des exemples. L'espace numérique offre d'immenses opportunités ; il crée aussi des vulnérabilités croissantes, dont nous n'avons probablement eu jusqu'à présent qu'un avant-goût. Aujourd'hui, nos téléphones peuvent être détournés en micro, des vols de données mettre en cause notre sécurité nationale, des cyberattaques bloquer les gares et les hôpitaux, voire mettre en péril la sûreté aérienne et la sécurité du trafic maritime.

Nous devons prendre en compte ces menaces nouvelles, anticiper leurs évolutions et nous mettre en capacité de les neutraliser et les combattre. Et ce, dans un contexte où des interrogations peuvent peser sur les intentions de certains de nos partenaires clefs, rendant encore plus nécessaire que nous disposions d'une pleine autonomie d'appréciation, de décision et d'action.

Mais tout n'est pas si noir et nous ne devons pas succomber au travers de réduire notre environnement stratégique à une somme de risques et d'incertitudes ; le nouvel élan européen que souhaite impulser le Président de la République, les bénéfices de la transformation numérique, sont autant d'opportunités que notre communauté de défense doit saisir résolument.

Pour mener cette réflexion, éclairer les choix stratégiques que notre nation doit faire pour préparer son outil de défense à l'horizon 2030, j'ai demandé à Arnaud Danjean de mener une revue stratégique ; ses conclusions, attendues début octobre, seront un des fondements de la loi de programmation militaire que nous allons mettre en chantier, en vue de son adoption d'ici la fin du 1er semestre 2018.

Cette LPM, qui s'étendra de 2019 à 2025, devra traiter deux défis majeurs, déterminants pour la sécurité de notre pays : à court terme, répondre aux besoins pressants de nos armées, directions et

services, qui font face à un engagement opérationnel inédit et en subissent les conséquences en termes d'usure des équipements et de pression pour leurs personnels; à moyen et long terme, construire l'outil de défense dont nous aurons besoin pour faire face aux défis du monde de 2030.

Dans ce monde incertain et dangereux, il me semble que notre outil de défense, outre la préservation d'un modèle d'armée complet nécessaire à la préservation de notre rang, devra présenter quatre grandes caractéristiques : l'agilité, pour anticiper et répondre rapidement aux évolutions stratégiques et technologiques, grâce notamment à un effort accru dans le domaine, décisif, du renseignement, à des modes d'engagement plus réactifs, et à un processus rénové d'acquisition d'équipements ; la soutenabilité, pour prévenir dans la durée le péril de l'épuisement et du déclassement ; la préservation de notre autonomie stratégique, en particulier dans les domaines de souveraineté, où nous devons pouvoir agir seuls ; la recherche, volontariste et lucide, de nouvelles coopérations, notamment européennes, qui seront pour nous un démultiplicateur de capacités et d'efficacité.

Pour mettre en œuvre cette nouvelle vision, les armées disposeront de moyens accrus. En effet, le Président de la République a pris la décision historique d'augmenter notre effort de défense : dès 2018, les crédits budgétaires de la mission Défense augmenteront de 1,8 milliards d'euros.

Il s'agit là d'une inflexion majeure par rapport aux hausses déjà amorcées ces dernières années : de 2016 sur 2017, le budget avait augmenté de 600 millions d'euros, effort appréciable. 1,8 milliard en 2018, c'est trois fois plus.

C'est la première étape vers l'objectif fixé par le Président de la République d'augmentation de l'effort de défense à 2% du PIB soit 50 milliards d'euros en 2025, à périmètre constant. Cela portera l'effort de défense de 1,78% du PIB aujourd'hui à 1,82% l'année prochaine. Le rythme de cette hausse se poursuivra avec une augmentation de 1,6 milliard d'euros par an pendant toute la durée du quinquennat.

Ce tournant est historique. Depuis quarante ans, jamais effort financier en faveur des armées n'aura été aussi important. Pour autant, étrangement, beaucoup de commentateurs ont préféré se focaliser sur les mesures prises pour la gestion des finances publiques en 2017, occultant ainsi l'ampleur des décisions relatives à l'augmentation de notre budget pour 2018 et au-delà. Je voudrais en cette rentrée remettre les choses à leur juste place.

Nous avons trouvé en arrivant une situation financière calamiteuse. La Cour des Comptes a confirmé que la maîtrise de nos finances publiques, élément indispensable de notre souveraineté nationale, imposait des mesures d'ajustement. Le gouvernement a décidé d'un certain nombre d'économies pour l'année 2017, qui ont touché tous les ministères ; le Ministère des armées y a, logiquement, apporté sa contribution. Aucune réduction n'est évidemment indolore, et celles concernant nos armées ne le sont pas moins que celles qui concernent d'autres politiques publiques ; mais il convient de les relativiser au regard de l'effort global consenti au profit de la défense. Sur un budget de 32,7 Mds€, 850 M€ de crédits ont été annulés et 643 M€ de crédits nouveaux ont été ouverts. Les annulations de crédits n'affecteront en aucune mesure le fonctionnement de nos armées ; elles porteront principalement sur des mesures de trésorerie et le décalage de quelques programmes. Simultanément, ces décisions permettent de financer les surcoûts liés aux opérations.

Les moyens confiés à mon Ministère et dont nous sommes tous ensemble redevables devant les contribuables français sont conséquents et seront en croissance au cours des prochaines années. Nous devons, tous ensemble, nous attacher à en faire le meilleur usage au service des Français.

En faire le meilleur usage, c'est en premier lieu ajuster constamment notre stratégie et nos moyens de défense à l'évolution des menaces.

Sur le territoire national, cela passe par une refonte de l'opération Sentinelle, qui sera annoncée très prochainement. Le contrat opérationnel de protection par les forces armées du territoire national sera préservé, mais son mode opératoire permettra de gagner en

efficacité et en réactivité. Face à une menace diffuse mais bien réelle, le dispositif Sentinelle rénové redonnera à nos armées l'avantage de l'incertitude et permettra, en fonction du calendrier ou de l'appréciation de la menace, des bascules d'efforts plus rapides et mieux ciblées pour la protection des Français.

Sur les théâtres extérieurs, nous continuerons à conduire les actions nécessaires à la protection avancée de notre territoire et à la stabilité des pays concernés. Nos efforts, aux côtés de nos partenaires ont produit leurs effets, notamment au Levant, mais il ne saurait être question de baisser la garde, tout en nous réservant la possibilité, ici ou là, d'ajuster notre niveau d'engagement en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain.

Adapter notre outil de défense c'est aussi prendre en compte l'évolution des technologies et ce qu'elles impliquent en termes de stratégie militaire pour gagner en efficacité.

A l'extérieur de nos frontières, l'adversaire se fait plus furtif, plus mobile, se dilue dans les vastes étendues du Sahel ou se dissimule au milieu des populations civiles. Face à ce constat, nous ne pouvons rester statiques. Nos modes d'action et nos équipements doivent s'adapter pour garder le temps d'avance qui est décisif pour atteindre nos objectifs.

C'est dans cet esprit que j'ai décidé de lancer le processus d'armement de nos drones de renseignement et de surveillance.

Les drones de surveillance apportent au combat moderne leur discrétion et leur capacité à durer sur les zones d'action. Ils réduisent les risques encourus par les équipages. Ils sont devenus des moyens incontournables dans les opérations que nous menons au Sahel, où nos REAPER permettent de surveiller, d'identifier et de suivre les cibles.

Mais dès lors qu'il s'agit de traiter ces cibles, il faut aujourd'hui faire appel à d'autres moyens, avions ou hélicoptères de combat, dont les frappes sont d'ailleurs parfois guidées par nos drones de surveillance. Le succès de l'opération repose donc sur la disponibilité et la parfaite

coordination de plusieurs moyens, avec des temps de déploiement sur zones importants, alors même que l'opportunité de traiter la cible est souvent fugace. Ces enjeux ont été parfaitement identifiés et expliqués dans le rapport des sénateurs Cédric Perrin et Gilbert Roger en mai dernier.

A l'avenir, avec la décision que j'annonce aujourd'hui, les drones armés permettront d'allier en permanence la surveillance, l'endurance dans la discrétion et la capacité de frappe, au moment le plus opportun. Ainsi, nous gagnons en efficacité et nous limitons le risque de dégâts collatéraux. Ce nouvel usage permettra aussi d'optimiser l'emploi des aéronefs, avions de combat et leurs ravitailleurs ou hélicoptères, plus rapides, plus puissants mais également plus lourds dans leur mise en œuvre.

Je veux par avance réfuter de possibles amalgames et dissiper d'éventuelles craintes. Non, un drone armé n'est pas un robot tueur. Ce sont deux systèmes qui n'ont rien de semblable. Cette décision ne change rien aux règles d'usage de la force, au respect du droit des conflits armés et je reste plus que jamais attachée au respect du droit international et de nos engagements relatifs à la maîtrise des armements et à la préservation des populations civiles dans les conflits.

En effet, les règles d'engagement pour les drones armés seront strictement identiques à celles que nous appliquons déjà. Qu'il s'agisse d'un canon Caesar, d'un missile de croisière, d'un Rafale : comme pour les drones, si l'opérateur est physiquement éloigné de l'objectif, l'homme n'en est pas moins au cœur de l'engagement du feu.

Concrètement, cette décision concernera dans un premier temps les drones REAPER que nous avons acquis aux Etats-Unis. Il s'agira de les doter d'un armement guidé de précision. A moyen terme, le futur drone européen, dont nous réalisons les études en coopération avec l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, sera également doté d'armements.

En armant ses drones, la France rejoint ainsi le groupe des nations qui se sont déjà dotées de cette capacité ou sont en train de le faire : nos alliés américains, britanniques, allemands et italiens mais aussi plus

d'une dizaine d'autres nations dans le monde entier. Cette expansion de la détention des drones armés, confirme qu'il s'agit d'une capacité clé du combat de demain, comme l'ont été, à leur époque, le blindé ou l'avion. La France ne saurait passer à côté sous peine de se voir déclassée.

Eviter le déclassement, nous y parviendrons aussi en portant une défense qui dépasse notre horizon. Je me battraï pour l'Europe de la défense. Je me suis déjà exprimée ce matin sur ce thème, aussi, je dirai seulement que j'avancerai avec toutes les bonnes volontés sur les capacités, sur les institutions, sur les opérations. Je serai volontariste et pragmatique, avec un seul mot d'ordre : l'efficacité.

Je pousserai aussi notre industrie de défense. Elle est un des catalyseurs de l'Europe de la défense et un des moteurs de l'économie française. Nous devons continuer à soutenir l'industrie, préserver ses capacités et savoir-faire clefs, et appuyer de toute notre énergie ses exportations.

Et puisque nous sommes aujourd'hui sur un bâtiment de la Marine nationale, je tiens à dire que dans le domaine naval en particulier, je veux donner à notre industrie de défense les moyens de se développer fortement. C'est pourquoi je travaille actuellement à la constitution d'une alliance entre les industries navales militaires française et italienne, dans le domaine des bâtiments de surface, avec l'ambition de constituer à terme un leader mondial. Ce projet ambitieux avance, en concertation étroite avec les industriels concernés ; j'aurai l'occasion d'y revenir dans les prochaines semaines.

Je compte aussi mettre un accent particulier sur la promotion de l'innovation, facteur décisif pour notre sécurité et notre compétitivité. Que l'on songe par exemple aux promesses de l'intelligence artificielle, de la robotique ou de l'informatique quantique.

Il est donc vital que l'innovation inspire l'ensemble de la communauté de défense, pour garantir la supériorité technologique de nos forces sur le terrain face à des adversaires, actuels et potentiels, de plus en plus habiles et inventifs dans l'utilisation des nouvelles technologies. L'innovation permettra aussi de gagner en efficacité de nos moyens

humains, financiers et industriels. Elle tirera profit, enfin, de la créativité de notre communauté de défense.

Cette capacité d'innovation, je souhaite qu'elle irrigue tout le Ministère. Beaucoup a été fait pour sa modernisation, mais je veux encore accélérer et accentuer ce mouvement, pour que le ministère des armées soit à la pointe de l'innovation et de la transformation numérique.

Je souhaite en particulier revoir en profondeur les procédures et les moyens mis en œuvre pour acquérir les équipements dont ont besoin nos armées. Il s'agit de mieux répondre à ces besoins, d'être plus agile et réactif, de mieux nous adapter à l'évolution des technologies.

Nous avons la chance de bénéficier, avec la DGA et notre industrie de défense, d'un outil déjà très performant. J'ai pu le constater hier lors de deux visites. A Istres où m'a été présenté le nEUROn, les ingénieurs de Dassault Aviation et de ses partenaires ont su joindre leurs efforts pour réaliser un drone au meilleur niveau. Nous disposons ainsi des savoirs faire pour préparer le combat aérien du futur. A La Garde, chez ECA Robotics, les technologies de robotique sous-marines permettent à notre Marine de disposer des meilleures capacités pour lutter contre les mines. Ces deux entreprises, par leur succès sur les marchés civils, sont par ailleurs emblématiques des retombées de l'investissement de défense pour notre économie.

Il y a 60 ans, nos ingénieurs et notre industrie ont montré qu'ils savaient répondre aux défis que leur fixait la communauté nationale, de construire une force de dissuasion et de doter notre pays d'armements de pointe. Je ne doute pas que nous saurons ensemble faire face aux défis technologiques et industriels de demain. Le nouveau DGA et l'ensemble des acteurs de l'industrie de défense ont toute ma confiance pour y parvenir.

Moderniser notre outil de défense, c'est aussi améliorer la disponibilité des matériels, notamment aéronautiques, accroître l'efficacité des soutiens, au plus près du terrain, et simplifier les procédures. J'annoncerai prochainement des initiatives dans tous ces domaines.

Cette modernisation ne se fera pas sans une vaste concertation et la mobilisation de l'ensemble des acteurs sera nécessaire.

Face à tous ces enjeux, j'ai pleinement conscience de l'engagement de nos armées. Je mesure les efforts qui ont été demandés à tous pour permettre à la France d'intervenir partout où ses intérêts étaient menacés. Malgré les difficultés, en opérations extérieures comme sur le territoire national, nos soldats font preuve d'un courage, d'une dignité, d'une abnégation que je mesure à chacune de mes rencontres avec eux. Je veux ici leur rendre hommage ; et leur signifier ma volonté de porter la plus grande attention à leur situation personnelle, leurs conditions de travail, leurs conditions de vie et celles de leurs familles.

Le Ministère des armées a toujours eu une attention particulière vis-à-vis de ses personnels ; les équipements les plus performants, les plans les plus intelligents, les manœuvres les plus audacieuses ne valent rien sans les hommes et les femmes qui les conçoivent, les soutiennent et les mettent en œuvre. C'est un élément indispensable de l'efficacité de notre outil de défense. En matière de recrutement, de formation, de reconversion, d'hébergement, de logement, d'alimentation, les armées et les services du Ministère déploient tous leurs efforts pour assurer à nos soldats les conditions de vie et de travail qu'ils méritent au regard de leur engagement. Ce qui a été dit ces dernières semaines sur le fait que nous négligerions la question de la condition des militaires, ne correspond tout simplement pas à la réalité. Pour autant, nous devons à nos soldats de tout faire pour améliorer encore cet effort.

C'est pourquoi j'ai fait de l'amélioration de la condition du personnel l'une de mes grandes priorités. L'année 2017 a déjà été l'occasion de prendre en compte la suractivité des militaires, en particulier dans le domaine indemnitaire. Les conséquences de l'opération Sentinelle et des engagements extérieurs, notamment, ont été prises en compte. Des mesures concrètes ont été engagées, notamment pour l'hébergement et l'alimentation des femmes et des hommes de Sentinelle, même si demeurent encore des marges d'amélioration.

Je sais aussi qu'il n'y a pas de soldats forts sans familles heureuses. C'est pourquoi, conformément au souhait du Président de la

République, j'ai demandé l'élaboration d'un plan d'accompagnement des familles et d'amélioration de la condition de vie des militaires. Ce plan d'ensemble, que je souhaite rapidement applicable, sera finalisé au mois d'octobre. Il fera l'objet d'une large concertation avec les instances représentatives et les associations.

Je veillerai aussi tout particulièrement à ce que le nouvel outil de paiement des soldes soit efficace, fiable et performant, pour tourner définitivement la page des errements du passé. C'est pourquoi j'ai tenu à constater sur le terrain hier le degré de préparation des équipes en charge de ce projet en visitant le centre chargé du paiement des soldes pour la Marine.

D'un ministère plus moderne, plus efficace naîtra un ministère encore mieux intégré à notre communauté nationale. Je veux renforcer les liens entre les armées et la Nation. Ce n'est pas une incantation, c'est un impératif. Les Français vivent au quotidien près de militaires en service, sans nécessairement mesurer l'ampleur des missions et des risques que les armées assument chaque jour pour eux. Le monde civil et le monde militaire doivent se connaître et se comprendre.

La création d'un Service National, voulue par le Président de la République sera un moyen de renforcer ce lien entre nos jeunes et les armées. Sous l'impulsion du Président de la République et du Premier Ministre, une réflexion est engagée. Je la souhaite vaste, diverse, et riche. Elle devra concerner l'ensemble de la communauté nationale et chacun devra y apporter sa contribution. Tous y seront associés, militaires, civils et parlementaires, bien sûr. Et ce projet dépasse largement les armées, il concerne d'autres ministères, les collectivités locales et les acteurs de la société civile et du monde associatif. Ces enjeux sont de taille et je suis heureuse d'être épaulée par Geneviève Darrieussecq pour les relever.

Vous connaissez maintenant les lignes de mon action. Une action que je mène pour la sécurité des Français, pour leur liberté et leur sécurité. Une action que je mène aussi pour tous ceux, militaires comme civils, qui luttent au quotidien pour notre pays, qu'ils s'agissent de nos soldats

en opérations, de tous ceux qui travaillent à leur soutien, de nos ingénieurs et techniciens, de nos agents de renseignement.

Cette action, enfin, je la mènerai avec vous. Chacun y sera impliqué et pourra œuvrer à la défense de demain. Une défense forte, fière, attentive aux hommes et aux femmes qui la portent ; une défense qui inspire le respect de nos alliés et la crainte de nos ennemis ; une défense attractive, innovante, résolument tournée vers l'avenir.

Je connais les enjeux. Je suis déterminée à les relever. Je ne sous-estime pas les difficultés. Je suis prête à les affronter. Et je suis optimiste car je sais que ce combat, l'ensemble de la communauté de défense, unie, le livrera avec moi. Le Président de la République, le Premier Ministre, la représentation nationale nous ont fixé des objectifs ambitieux au service des Français. Nous saurons, ensemble, les atteindre.

Vive la République ! Vive la France !